



**Die Gewerkschaft.  
Le Syndicat.  
Il Sindacato.**

Conférence de presse de l'USS à propos du rapport sur la répartition, 29 avril 2024  
Vania Alleva, présidente Unia, vice-présidente USS

## **Comblent l'écart salarial : il est temps d'augmenter les salaires !**

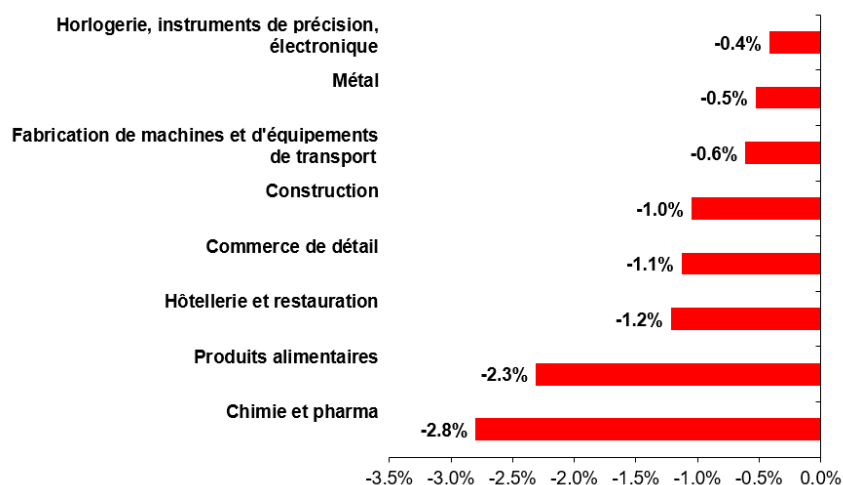
La politique des revenus en Suisse va clairement dans le mauvais sens. Les personnes à bas et moyens revenus sont pénalisées. Leurs salaires réels stagnent tandis que le poids des primes d'assurance maladie et des loyers augmente. En revanche les salaires les plus élevés ont fortement progressé. Les entreprises versent davantage de dividendes. Et les cantons réduisent les impôts sur les hauts revenus et la fortune.

### **Revenu disponible réel en recul pour les salaires bas et moyens**

Les salaires réels bas et moyens risquent de connaître une « décennie perdue ». Après déduction des impôts et des frais de logement, les personnes à revenus normaux et faibles ont moins d'argent pour vivre qu'en 2016.

En 2021, 2022 et 2023, les salaires réels ont baissé trois années de suite. Cela n'était encore jamais arrivé depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans de nombreuses branches, les salarié-e-s sont confrontés à des pertes de salaire réel. La perte de salaire réel entre 2019 et 2024 est ainsi de -1,1% dans le commerce de détail, de -1,2% dans l'hôtellerie-restauration, de -2,3% dans l'industrie alimentaire et de -2,8% dans la chimie/pharma.

### **Pertes de salaire réel par branche de 2019 à 2024 :**



Source : calculs USS, données OFS, KOF, UBS

### **Moins de revenu disponible**

Les salarié-e-s se retrouvent chaque mois avec moins d'argent à leur disposition, alors que les coûts ne cessent d'augmenter. Une employée du commerce de détail ou des soins dans la tranche de revenus la plus basse (les 10% les plus bas) a eu 120 francs de revenu disponible en moins par mois entre 2016 et 2024, en raison de la hausse des loyers et des coûts de l'assurance maladie. Même les salarié-e-s qui touchent un salaire moyen voient leurs revenus diminuer du fait de l'augmentation des loyers et des primes d'assurance (cf. rapport de l'USS sur la répartition, p. 13).

Un exemple concret : lors des dernières négociations salariales, la Société suisse des entrepreneurs a refusé une augmentation générale des salaires, prétextant notamment que des augmentations individuelles seraient accordées. Mais cette promesse a-t-elle été tenue ? Unia a enquêté sur les chantiers, et le résultat est consternant : malgré des chiffres d'affaires records, 48% des travailleurs de la construction n'ont bénéficié d'aucune augmentation. Leur salaire s'est au contraire réduit de plus de 2%. La plupart de ceux qui ont reçu une augmentation obtiennent moins que le renchérissement. Ainsi, 90% des travailleurs de la construction subissent une perte de salaire réel.

### **La compensation du renchérissement doit (à nouveau) être automatique**

Les salaires réels des personnes à revenu normal ou faible doivent augmenter de manière significative. En compensant le renchérissement et en accordant des augmentations générales de salaire, on garantit une évolution salariale équitable pour toutes et tous. Autrefois une évidence dans le cadre du partenariat social suisse, la compensation du renchérissement a été remplacée dans de nombreuses entreprises par des mécanismes salariaux individualisés.

Diverses conventions collectives de travail prévoient toujours une compensation automatique et par conséquent une adaptation annuelle des salaires au renchérissement. Des exemples de ce type existent dans les arts-et-métiers, mais aussi dans l'industrie et parfois dans le secteur des services. Ces exemples devraient être suivis dans d'autres branches.

Par le passé, les salaires réels augmentaient d'environ 1% par an, parallèlement à la croissance de la productivité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Étant donné que les salaires réels n'ont quasiment plus progressé, il existe aujourd'hui un écart important entre les salaires et la productivité. Cet écart salarial est de l'ordre de 5%.

### **Des augmentations générales de salaires pour toutes et tous !**

Pour combler l'écart salarial, des augmentations substantielles sont nécessaires cet automne, en particulier pour les bas et moyens salaires. Il faut notamment agir dans le domaine des professions dites féminines où les salaires sont trop bas. Une chose est claire : pour faire bouger les choses sur le plan salarial, les salarié-e-s devront faire pression. Cet automne, nous voulons que la question salariale devienne un sujet d'actualité porté par des actions sur le lieu de travail et dans la rue, notamment à travers une mobilisation nationale sur les salaires en septembre qui enverra un signal clair. Seule une augmentation générale des salaires pour toutes et tous permettra d'améliorer les revenus bas et moyens en termes réels.

### **Pour tout complément d'information :**

Vania Alleva, présidente Unia, vice-présidente USS, [vania.alleva@unia.ch](mailto:vania.alleva@unia.ch), 079 620 11 14